

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°018-2022)

Valérie KABORE

Ouagadougou, le 29 juin 2022

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 29 juin 2022,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 16 H 57 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret porte organisation et fonctionnement de la Commission de l'informatique et des libertés (CIL).

L'adoption de ce décret permet à la Commission de l'informatique et des libertés d'accomplir efficacement ses missions, conformément aux dispositions de la loi n°001-2021/AN du 30 mars 2021 portant protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Le second décret est relatif à l'application de la loi n°054-2017/AN du 05 décembre 2017 portant réglementation de la profession d'huissier de justice.

L'adoption de ce décret permet d'actualiser et de compléter le dispositif juridique applicable à la profession d'huissier de justice au Burkina Faso.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation du ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

L'adoption de ce décret permet au ministère de la Santé et de l'hygiène publique d'assurer efficacement ses missions, conformément aux dispositions du décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attributions des membres du Gouvernement et du décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE L’ACTION HUMANITAIRE

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation du ministère de la Solidarité nationale et de l’action humanitaire.

L’adoption de ce décret permet au ministère de la Solidarité nationale et de l’action humanitaire d’assurer efficacement ses missions, conformément aux dispositions du décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attributions des membres du Gouvernement et du décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L’INNOVATION

Le Conseil a adopté **cinq (05) rapports**.

Le premier rapport est relatif à **deux (02) projets de décret** portant respectivement création d’emplois et nomination d’enseignants-chercheurs dans l’emploi de Maître de conférences à l’Université de Fada N’Gourma.

L’adoption de ces décrets permet la création de **quatre (04) emplois** de Maîtres de conférences et de **treize (13) emplois** de Maîtres-assistants et la nomination de **quatre (04) enseignants-chercheurs** dans l’emploi de Maître de conférences à l’Université de Fada N’Gourma.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le deuxième rapport est relatif à **deux (02) projets de décret** portant respectivement création d’emplois et nomination d’enseignants chercheurs dans l’emploi de Maître de conférences à l’Université Joseph KI-ZERBO.

L'adoption de ces décrets permet la création de **trois (03) emplois** de Maître de conférences agrégé à l'Institut burkinabè des arts et métiers (IBAM) et la nomination de **trois (03) Maîtres de conférences** agrégés à l'Université Joseph KI-ZERBO pour compter du 17 novembre 2021.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le troisième rapport est relatif à **deux (02) projets de décret** portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants-chercheurs dans les emplois de **Professeur titulaire**, de **Professeur titulaire hospitalo-universitaire** et de **Maître de conférences** à l'Université Joseph KI-ZERBO.

L'adoption de ces décrets permet la création de **vingt et un (21) emplois** de Professeur titulaire et Professeur titulaire hospitalo-universitaire, de **trente-deux (32) emplois** de Maître de conférences et de **quarante-sept (47) emplois** de Maître-assistant et Maître-assistant hospitalo-universitaire à l'Université Joseph KI-ZERBO ainsi que la nomination de **treize (13) Professeurs titulaires**, de **huit (08) Professeurs titulaires** hospitalo-universitaires, de **trente-deux (32) Maîtres** de conférences à l'Université Joseph KI-ZERBO pour compter du 15 septembre 2021.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le quatrième rapport est relatif à **deux (02) projets de décret** portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants-chercheurs dans l'emploi de Maître de conférences à l'Université Joseph KI-ZERBO.

L'adoption de ces décrets permet la création de **deux (02) emplois** de Maître de conférences, **d'un (01) emploi** de Maître-assistant et la nomination de **deux (02) Maîtres** de conférences à l'Université Joseph KI-ZERBO.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le cinquième rapport est relatif à l'approbation des résultats de l'appel d'offres international n°2021-00012/MESRSI/SG/DMP du 29/06/2021 pour l'acquisition d'équipements spécifiques de laboratoire (Physique, Chimie, SVT) au profit des Institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Lot 1 : le Groupement ALBATROS AFRIQUE SARL et ERM AUTOMATISMES INDUSTRIELS SA, pour l'acquisition d'équipements spécifiques de laboratoire (Physique, Chimie, SVT) au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO et du Centre universitaire de Ziniaré, pour un montant d'**un milliard cent trente-deux millions trois cent quatre-vingt-huit mille quarante (1 132 388 040) F CFA TTC**.

Lot 2 : le Groupement d'entreprises SUD SARL/LD DIDACTIC GmbH, pour l'acquisition d'équipements spécifiques de laboratoire (Physique, Chimie, SVT) au profit de l'Université Nazi BONI et de l'Université de Dédougou, pour un montant d'**un milliard cent cinquante-six millions quatre cent quatre mille sept cent quarante-deux (1 156 404 742) F CFA TTC**.

Lot 3 : COGEA International, pour l'acquisition d'équipements spécifiques de laboratoire (Physique, Chimie, SVT) au profit de l'Université Norbert ZONGO, pour un montant de **neuf cent quatre-vingt-onze millions six cent cinq mille deux cent soixante (991 605 260) F CFA TTC**.

Lot 4 : le Groupement d'entreprises SUD SARL/LD DIDACTIC GmbH, pour l'acquisition d'équipements spécifiques de laboratoire (Physique, Chimie, SVT) au profit de l'Université Thomas SANKARA, de l'Université de Ouahigouya, du Centre universitaire de Kaya, de l'Ecole polytechnique de Ouagadougou et de l'Institut des sciences, pour un montant d'**un milliard cent quarante-neuf millions cinq cent trente-cinq mille sept cent quarante-huit (1 149 535 748) F CFA TTC.**

Le délai d'exécution pour chaque lot est de **cent vingt (120) jours.**

Le financement de ces acquisitions est assuré par la Banque mondiale à travers le don IDA 357-BF du 21/08/2018.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif aux préparatifs de la 28^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO).

Ce rapport fait le point des activités déjà réalisées ainsi que celles en cours de réalisation. Il s'articule autour des actions de communication, de la recherche et de la sélection de films, de la définition des sections de films, des rencontres professionnelles, des différents événements, des équipes de travail et de la déclinaison des espaces et des lieux dédiés au FESPACO.

Le Conseil a marqué son accord pour l'organisation de cette 28^{ème} édition du FESPACO du 25 février au 04 mars 2023, sous le thème : « **Cinémas d'Afrique et culture de la paix** ».

I.6. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le Conseil a adopté **un décret** portant approbation des statuts particuliers de l'Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises (AFP-PME).

L'adoption de ce décret permet de mieux régler les interventions de l'AFP-PME et de se conformer aux dispositions du décret n°2014-610/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des fonds nationaux.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre d'Etat, ministre de la Défense et des anciens combattants a fait au Conseil une communication relative à la libération par les Forces de défense et de sécurité (FDS) le 24 juin 2022 de Monsieur Rafal Kamil DEDNARSKI, citoyen de nationalité polonaise, enlevé le 27 avril 2022 sur l'axe Maticoa-Kantchari.

II.2. Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité a fait au Conseil le point de la 17^{ème} session de l'Assemblée générale ordinaire du Comité national de lutte contre la drogue (CNLD) tenue le 24 mai 2022 à Ouagadougou.

La session a jugé satisfaisant le bilan de la mise en œuvre des activités de l'année 2021. Elle a formulé des recommandations au Gouvernement en vue de respecter les engagements sous régional et international du Burkina Faso dans la lutte contre la drogue.

II.3. Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions a fait au Conseil **deux (02) communications**.

La première communication fait le point des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée législative de la Transition tenue du 04 mai au 17 juin 2022.

Au cours de cette session, vingt-sept (27) projets de loi ont été examinés et adoptés. Ces lois ont trait pour l'essentiel aux ratifications d'ordonnances et aux secteurs socio-économiques.

La seconde communication est relative à l'obtention du « ***prix de la pionnière des Nations unies pour les femmes agents judiciaires et pénitentiaires*** » par notre compatriote Téné Maïmouna ZOUNGRANA, Contrôleur de sécurité pénitentiaire, le 07 juin 2022.

Dénommé prix ***Traiblazer*** des Nations unies pour les femmes agents de justice et pénitentiaire, ce prix a été créé en 2022 par le Service judiciaire et pénitentiaire (JCS) du Bureau de l'Etat de droit et des instituts chargés de la sécurité du Département des opérations de paix. Il traduit la reconnaissance de la communauté internationale à la contribution exceptionnelle des femmes qui œuvrent dans le secteur judiciaire et pénitentiaire.

II.4. Le ministre de l'Economie, des finances et de la prospective a fait au Conseil une communication relative à la mise en œuvre d'une opération de contrôle fiscal des structures de l'Administration centrale, des Institutions et des Etablissements publics de l'Etat au titre de l'année 2022.

Initié par la Direction générale des impôts, ce programme spécial de contrôle vise entre autres à élargir l'assiette fiscale et à assurer l'équité et la justice fiscale. Il a également pour ambition de sensibiliser les responsables des structures centrales, des Institutions et Etablissements publics de l'Etat sur leurs obligations fiscales et sur les enjeux financiers des défaillances déclaratives et de paiement.

II.5. Le ministre de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire a fait au Conseil le point d'une mission gouvernementale à Dori, Chef-lieu de la province du Séno le 19 juin 2022.

Cette mission avait pour objectif de procéder à l'évaluation de la situation humanitaire dans la ville de Dori, causée par l'afflux de milliers de personnes en provenance de Seytenga suite à l'attaque terroriste perpétrée dans la nuit du 11 au 12 juin 2022 dans ladite commune et d'adapter la réponse humanitaire aux besoins des populations déplacées.

II.6. Le ministre de l'Agriculture et des ressources animales a fait au Conseil **deux (02) communications.**

La première communication fait le point sur la situation de la campagne agricole au cours de la semaine écoulée.

Dans l'ensemble, cette campagne est jugée passable. Des infestations mineures sur le maïs par la chenille légionnaire d'automne ont été signalées dans les régions des Hauts-Bassins et des Cascades et les traitements sont en cours.

La seconde communication est relative à la campagne annuelle de vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR) qui se déroule du 1^{er} mai au 31 août 2022 sur toute l'étendue du territoire national.

Cette campagne vise la vaccination et le marquage de **5 854 000** petits ruminants et la sensibilisation des populations sur l'importance de la vaccination contre la PPR.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Ibrahim **KONE, Mle 28 149 N**, Ministre Plénipotentiaire, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Ambassadeur, Représentant permanent adjoint du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), en remplacement de Madame Bernadette Marie Véronique OUATTARA/NANA ;
- Monsieur David Arnaud **NASSA, Mle 330 376 X**, Economiste, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller chargé des questions économiques à l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa (Canada), en remplacement de Monsieur Yacouba CAMARA ;
- Madame Relwendé Céline **ILBOUDO, Mle 244 964 B**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et des relations presse.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

- Monsieur Inoussa **KIEMDE, Mle 216 139 C**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur des marchés publics ;

- Monsieur Abdoulaye **SIDIBE, Mle 110 115 T**, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Secrétaire général de l'Ecole nationale de la Garde de sécurité pénitentiaire.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

- Madame Abibatou **TOE/TONI, Mle 111 340 S**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Contrôleur interne du Projet régional « Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) » ;
- Monsieur Kallé **SANOUE, Mle 228 733 R**, Contrôleur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Comptable principal des matières du ministère du Genre et de la famille.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

- Monsieur Saturnin Wendinpui **SANKARA, Mle 116 704 U**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR) ;
- Monsieur Guy **KABORE, Mle 102 926 W**, Informaticien, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur des services informatiques.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Yakouba **ZOMBRE, Mle 57 009 E**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Agence nationale de biosécurité ;

- Monsieur René **DEMBELE, Mle 257 235 N**, Enseignant-chercheur, Maître de Conférences, catégorie P2, 1^{er} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du Centre ;
- Monsieur Désiré Jean Pascal **LOMPO, Mle 257 236 Z**, Maître de conférences en agronomie-pédologie et gestion des ressources naturelles, catégorie P2, 1^{er} échelon, est nommé Vice-président chargé de la recherche et de la coopération internationale de l'Université de Dédougou ;
- Monsieur Antoine **SANON, Mle 57 291 D**, Enseignant-chercheur, catégorie P1, classe exceptionnelle, 1^{er} échelon, est nommé Chargé de mission au Centre universitaire de Ziniaré ;
- Monsieur Raboudé **KABORE, Mle 48 848 B**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Université Norbert ZONGO ;
- Monsieur Zakaria **MAIGA, Mle 80 162 U**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de l'Université de Fada N'Gourma ;
- Monsieur Patrice **OUEDRAOGO, Mle 40 690 Z**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{er} grade, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Université de Fada N'Gourma ;
- Monsieur Pascal **SEDOGO, Mle 50 488 H**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Ecole polytechnique de Ouagadougou (EPO).

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

- Monsieur Wendinso **OUEDRAOGO, Mle 117 531 Z**, Conseiller en statistique et analyse du développement, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation ;
- Monsieur Fulbert **ILBOUDO, Mle 30 244 M**, Inspecteur de l'enseignement primaire, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Centre.

G. AU TITRE DU MINISTERE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

- Monsieur Wizin Jacob Marie Constantin **SAMA, Mle 225 901 G**, Conseiller en Droits humains, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de département de la promotion de l'expertise publique et de la coopération.

Le Conseil a mis fin aux fonctions de Chargé de missions de Monsieur Abdullah BANSE.

H. AU TITRE DU MINISTERE DU GENRE ET DE LA FAMILLE

- Monsieur Souleymane **SOARE, Mle 247 291 X**, Conseiller en archivistique, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation.

I. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Zakaria Serge Landolo **SIEBA, Mle 360 056**, Ingénieur des travaux en réseaux informatiques et systèmes de télécommunications, catégorie C5, est nommé Conseiller technique, en remplacement de Monsieur Komi Wilfried ZOUNDI ;
- Monsieur Lamine **YODA, Mle 53 501 L**, Economiste, 1^{er} grade, 10^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Joseph **SAWADOGO, Mle 47 550 P**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Abdoulaye **SINON, Mle 286 125 N**, Ingénieur en transport, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Observatoire des transports urbains et des systèmes de transports intelligents ;
- Madame Assiata **OUEDRAOGO, Mle 205 544 Y**, Attachée en études et analyse, option Droit, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice du Développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur Ali **OUATTARA, Mle 288 366 G**, Ingénieur informaticien, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des systèmes d'information ;
- Monsieur Drissa **ZONGO, Mle 119 168 K**, Informaticien, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'informatique, des statistiques et de la documentation ;
- Monsieur Lawapémélo Nestor **PARE, Mle 118 987 N**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;

- Madame Béninwendé Léa Monique **OUEDRAOGO, Mle 326 917 L**, Attachée en études et analyses, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice des études et de la législation ;
- Monsieur Lucien **BASSOLE, Mle 59 775 R**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Adama **COMPAORE, Mle 304 363 F**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Ali **RAMDE, Mle 265 869 N**, Ingénieur en transport, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière de l'Est ;
- Monsieur Kusso Simplicie **SOME, Mle 113 255 S**, Economiste, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière du Sahel ;
- Monsieur Tigassè Marc **DJEWO, Mle 220 617 A**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière du Sud-Ouest.

J. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

- Monsieur Jonas **BATIONO, Mle 207 365 J**, Architecte-Urbaniste, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Centre-Ouest.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs aux Conseils d'administration :

- de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) au titre du ministère de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement ;
- de LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF) au titre du ministère de la Transition digitale, des postes et des télécommunications électroniques ;
- de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY), de la Société de gestion de l'Abattoir frigorifique de Ouagadougou (SOGEO), de l'Agence burkinabè des investissements (ABI), de Vivo Energy ex Burkina & Shell au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises ;
- de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) au titre du ministère de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat.

Le Conseil a également procédé à la nomination de Présidents aux Conseils d'administration de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER), de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY), de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) ainsi que de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA).

A. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a adopté **trois (03) décrets**.

Le premier décret nomme Monsieur Karim SANGUISSO, Mle 12 05 (Mle ONEA), Socio-Economiste Gestionnaire, Administrateur représentant le personnel au Conseil d'administration de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le deuxième décret nomme Monsieur Seydou NANA, Mle 83 979 H, Ingénieur du génie rural, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement au Conseil d'administration de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le troisième décret nomme Monsieur Seydou NANA, Mle 83 979 H, Ingénieur du génie rural, Président du Conseil d'administration de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination des personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité :

- Monsieur Edgard Sié **SOU, Mle 28 405 X**, Administrateur civil, en remplacement de Madame Nandy SOME/DIALLO.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE PERSONNEL DE LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF)

- Monsieur Alain **SOME, Mle 522**, Contrôleur des services postaux et financiers, en remplacement de Monsieur Issaka TAO.

C. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le Conseil a adopté **sept (07) décrets**.

Le premier décret renouvelle le mandat de Monsieur Seydou **ILBOUDO, Mle 119 818 S**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le deuxième décret renouvelle le mandat de Monsieur Seydou **ILBOUDO, Mle 119 818 S**, Conseiller des affaires économiques, Président du Conseil d'administration de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le troisième décret renouvelle le mandat de Monsieur Boureima **OUEDRAOGO, Mle 247 179 H**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration de la Société de gestion de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou (SOGEO) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le quatrième décret nomme Monsieur Sa Sylvanus **TRAORE, Mle 231 892 D**, Ingénieur du développement rural, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Boubacar TRAORE.

Le cinquième décret renouvelle le mandat de Monsieur Kiswendsida Honoré **KIETYETA, Mle 33 00 P**, Gestionnaire-Financier, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le sixième décret nomme Monsieur Sa Sylvanus **TRAORE, Mle 231 892 D**, Ingénieur du développement rural, Président du Conseil d'administration de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Boubacar TRAORE.

Le septième décret renouvelle le mandat de Monsieur Issaka **ZOUNGRANA, Mle 111 325 V**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration de Vivo Energy ex Burkina & Shell pour une dernière période de trois (03) ans.

D. MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

Le Conseil a adopté **trois (03) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat, au Conseil d'administration de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat :

- Monsieur Delwendé Maxime **TIENDREBEOGO, Mle 000 016 M**, Architecte ;
- Monsieur Zézouma **SANON, Mle 000 029 Z**, Ingénieur de conception en génie civil.

Le deuxième décret nomme Monsieur Delwendé Maxime **TIENDREBEOGO, Mle 000 016 M**, Architecte, Président du Conseil d'administration de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le troisième décret renouvelle le mandat de Monsieur Nasaleyi Charles **KAMBOUELE, Mle 84 796 W**, Architecte, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique au Conseil d'administration de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) pour une dernière période de trois (03) ans.

Pour le Porte-parole du Gouvernement en mission,
le Ministre de la Communication, de la culture,
des arts et du tourisme assurant l'intérim


Valérie KABORÉ
Officier de l'Ordre du mérite
des arts, des lettres et de la communication
Le Ministre
de la Communication, de la culture,
des arts et du tourisme


CS Scanné avec CamScanner